



## 24 août 2017. Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, a visité la maternité Sainte Fleur du Centre hospitalier universitaire d'Antananarivo, gérée par l'Ordre de Malte depuis 1999



Ordre de Malte

communiqué

### Coopération COI - Ordre de Malte: le Secrétaire général en visite à la maternité Sainte Fleur du CHU d'Antananarivo

Antananarivo, le 24 août 2017 - Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, a visité le 24 août la maternité Sainte Fleur du Centre hospitalier universitaire d'Antananarivo, gérée par l'Ordre de Malte depuis 1999.

Accueilli par Véronique de la Rochefoucauld, ambassadeur de l'Ordre de Malte auprès des Républiques de Madagascar et de Maurice, et une délégation du personnel de la maternité, le Secrétaire général de la COI a visité l'établissement qui a pratiqué 2800 accouchements en 2016 et devrait en réaliser 3000 cette année. La maternité Sainte Fleur dispose également d'un service de néonatalité doté de huit couveuses et assure également 2000 consultations pédiatriques par an (jusqu'à l'âge de un an) ainsi que la vaccination gratuite des bébés.

Mettant en pratique sa devise, « Offrir ce qu'il y a de mieux aux malades », l'Ordre de Malte assure, dans le cadre d'une concession de service public passée avec l'Etat malgache, l'encadrement d'un personnel soignant de 13 médecins et 33 infirmières et sages-femmes.

Dans le cadre de sa nouvelle « stratégie avancée », l'Ordre de Malte a également passé des accords avec neuf dispensaires autour de la capitale malgache où se rendent quotidiennement des médecins qui sont en mesure d'identifier les cas les plus sérieux et d'assurer leur transfert et leur prise en charge gratuite à Sainte Fleur. De janvier à juillet 2017, pas moins de 71 femmes ont bénéficié de ce service.

L'Ordre de Malte a noué également un partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) pour la prise en charge de femmes victimes de fistules obstétricales nécessitant une intervention chirurgicale. A ce titre, une cinquantaine d'opérations sont réalisées par an grâce à la mise à disposition du bloc opératoire de la maternité.

A l'issue de sa visite, le Secrétaire général de la COI, qui a félicité les personnels soignants pour leur engagement, s'est déclaré « impressionné par la qualité des installations et du travail accompli au bénéfice des femmes et du peuple malgache tout entier par l'Ordre de Malte ». Il a souhaité également que « l'exemple exceptionnel de la Maternité Sainte Fleur d'Antananarivo puisse être répliqué dans d'autres pays de la COI ».

Rappelons que l'Ordre de Malte a été admis en qualité d'observateur auprès de la Commission de l'Océan Indien lors du 32<sup>ème</sup> Conseil de la COI en mars 2017.

#### Contacts

Unité communication de la COI : (+230) 402 61 00 / [communication@coi-loc.org](mailto:communication@coi-loc.org)  
[www.commissioncoiindien.org](http://www.commissioncoiindien.org) / Suivez nous sur Facebook et Twitter  
Consultez le rapport annuel de la COI en français et en anglais

**RAPPEL**

